

Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Ravet-Anceau, 24 février 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 février 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Ravet-Anceau, Jean-Baptiste \(1809-1877\)](#)

Lieu de destination 50 bis, rue du Faubourg Notre-Dame, Lille (Nord)

Description

Résumé Sur une créance de Quaintenne. Ravet-Anceau a écrit à Godin le 29 novembre 1874 que la créance de Quaintenne était d'un montant supérieur à sa dette envers lui. Godin informe Ravet-Anceau qu'un huissier de Guise chargé de traiter à l'amiable avec le créancier de Quaintenne à Lille lui a appris qu'une saisie-arrêt sur ce créancier ne laissait pas l'espoir de récupérer quelque chose. Godin demande son avis à Ravet-Anceau.

Notes La lettre est signée : « Godin | 28 rue des Réservoirs | Versailles ».

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Quaintenne, Étienne Louis Joseph \(1811-\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 10/10/2023

Néailles le février 77

Mon cher Monsieur,

Tous m'avez écrit à la
Date du 29 g^{bre} dernier que
d'après vos renseignements
la créance de M. Guaintenne
à Lille devait être supérieure
à ce qu'il me devait, et vous
avez eu l'obligeance de m'offrir
vos services au besoin pour
cette affaire.

M. Guaintenne de Guise était
chargé de chercher les
moyens d'obtenir paiement
par des voies amiables auprès
de mon débiteur. Je pensais
qu'il n'a rien pu obtenir,
et que dans ces derniers temps

une saine arrêt aurait été
faite sur ce qui pourrait ~~lui~~
être dû à Lille, ^{M. Guaintenne} mais on
me fait connaître qu'il n'y
aurait pas grand espoir
de sauver quelque chose.

Je voudrais, en vous
demandant si tel est votre
sentiment, pouvoir vous
dire avec plus de précision
où en est cette affaire,
mais je n'ai rien sous
la main, et ce n'est
que parce qu'elle se pré-
sente à mon esprit que
je songe à vous en
parler. Soyez assez
bon pour me dire si

vous pensez qu'il y
ait quelque chose à
espérer ; nous ven-
rons ensuite s'il y
a quelque chose à
faire.

Notre tout dévoué

Godefr.

28 rue des Minimes
Versailles